

Procès-verbal de l'Assemblée constitutive l'Association de l'école de philosophie pratique

Lieu : Martigny / en ligne

Date : mercredi 27 août 2025

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour ; approbation du procès-verbal de l'assemblée constitutive précédente
2. Bilan président sur l'année scolaire 2024-2025;
3. Situation financière de l'école ;
4. Élection des membres du Comité exécutif et des vérificateurs des comptes;
5. Relecture des statuts et modifications
6. Divers.

Personnes présentes

O SÚILLEABHÁIN, Cian (Membre fondateur)

PATHÉ, Julien (Membre fondateur)

GERBER, Stéphane (membre)

GERBER, Muriel (membre)

Personnes excusées :

néant

Assemblée présidée par O SÚILLEABHÁIN, Cian.

L'Assemblée commence à 18h00.

1. Adoption de l'ordre du jour

O SÚILLEABHÁIN, Cian lit l'ordre du jour et procès-verbal de l'assemblée constitutive précédente à l'assemblée.

L'Ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Le procès-verbal de l'assemblée constitutive précédente est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan du président sur l'année scolaire 2024-2025

O SÚILLEABHÁIN, Cian fait état de l'évolution du nombre de participants aux cours de philosophie pratique depuis sa fondation :

Automne 2024 :	5 inscrits au cours introductoire de philosophie pratique
Printemps 2025 :	16 inscrits au cours introductoire de philosophie pratique
Été 2025 :	26 inscrits au cours introductoire de philosophie pratique 6 inscrits en tant que membre ayant complété le cours introductoire
<u>Estimation</u> Automne 2025 :	25 inscrits au cours introductoire de philosophie pratique 12 inscrits en tant que membre

O SÚILLEABHÁIN, Cian se déclare très satisfait de l'évolution des inscriptions au cours introductoire et indique que, lors du dernier trimestre, le cours s'est rempli automatiquement grâce à la publicité sur Instagram.

3. Situation financière de l'école

O SÚILLEABHÁIN, Cian présente une synthèse des dépenses et des revenus de l'école depuis sa fondation.

La seule source de revenue pour les premiers deux trimestres provenait des donations du président ; tous les coûts de l'association ont été supportés par lui.

L'association a perçu ses premières cotisations des membres durant l'été 2025.

Avec 12 membres projetés pour l'automne 2025, l'association se trouve dans une situation financière améliorée, restant toutefois dépendante des donations du président.

O SÚILLEABHÁIN, Cian prévoit que les coûts de location des salles seront couverts par les cotisations des membres d'ici la fin de 2026. Il se dit satisfait avec l'évolution de la situation financière de l'association.

Il affirme son souhait que — tel que décrit dans les statuts — les cours de philosophie pratique restent gratuits pour le public et que les cotisations des membres restent accessibles aux personnes à faibles revenus.

Il souhaite également que les cours soient mis gratuitement à disposition en Valais, mais que la situation financière actuelle — dépendante des donations du président — ne le permet pas dans un avenir proche.

En réponse à une question de GERBER, Muriel, le président confirme que les remboursements de frais ne sont possibles qu'avec justificatif.

O SÚILLEABHÁIN, Cian indique qu'il souhaite formaliser le statut de l'association comme association à but non lucratif et qu'il fera la demande auprès du canton dans le trimestre.

4. Élection des membres du Comité exécutif et des vérificateurs des comptes

O SÚILLEABHÁIN, Cian est élu en tant que Président de l'Association par 4 votes oui, 0 non et 0 abstention.

O SÚILLEABHÁIN, Cian est élu en tant que Trésorier de l'Association par 4 votes oui, 0 non et 0 abstention.

PATHÉ, Julien est élu en tant que Secrétaire de l'Association par 4 votes oui, 0 non et 0 abstention.

GERBER, Stéphane et GERBER Muriel sont élus vérificateurs des comptes par 4 votes oui, 0 non et 0 abstention.

5. Relecture et modifications statuts

L'assemblée relit les statuts et apporte un nombre de modifications de forme et de fond.

Les modifications des statuts sont approuvées par 4 votes oui, 0 non et 0 abstentions.

6. Divers

néant

Le Président, O SÚILLEABHÁIN, Cian, clôt la séance à 19h00.

Pour l'Association et le Comité,



O SÚILLEABHÁIN, Cian
Président, Trésorier, Membre fondateur



PATHÉ, Julien
Secrétaire, Membre fondateur